



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 92337

Texte de la question

M. Philippe Martin appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les protagonistes choisis pour la mise en place de la plateforme photovoltaïque de Cestas. À l'heure de la COP21 et du lancement de l'Alliance internationale pour le solaire, la transition énergétique se met doucement en marche et se dote progressivement de sources énergétiques propres pour assurer le déclin inéluctable et nécessaire des énergies fossiles en limitant autant que faire se peut au recours hasardeux du nucléaire. Afin de mettre en place cette énorme structure d'énergie durable qui prendra place à Cestas et dont la puissance installée s'élève à 300 mégawatts crête, des groupes français ont été retenus pour l'installation et les systèmes électriques ainsi que la fourniture des onduleurs. Néanmoins, aucun des panneaux installés en Gironde n'a été produit en France. Alors même que la France était capable de pouvoir participer à cette grande aventure par l'intermédiaire de l'usine Sillia de Vénissieux qui a pu s'adapter aux mondes de demain, en faisant la reconversion de l'automobile vers le photovoltaïque. Cette usine, exemple pour l'ensemble de la France, voit la pérennité de l'activité en 2016 extrêmement compliquée. C'est pourquoi il lui demande de lui motiver les raisons qui l'ont poussé à ne pas faire appel à leur service dans cette installation de Cestas et les mesures qui pourraient être engagées pour assurer la pérennité de leurs activités.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Martin](#)

Circonscription : Gers (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92337

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 janvier 2016](#), page 256

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)